

Envoyé en préfecture le 16/10/2024

Reçu en préfecture le 16/10/2024

Publié le

ID : 040-200030435-20241014-D141024_19-DE



Rapport d'activités Annuel 2023

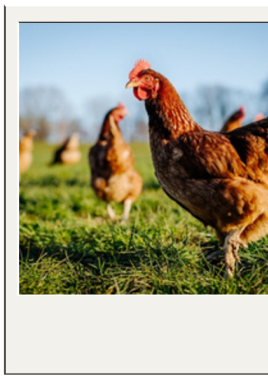
sur le prix et la qualité
du service de collecte des déchets



Sictom
Ouest

32 110 NOGARO
05.62.08.93.84
sictom.ouest@wanadoo.fr





Sommaire

page 3	Edito	page 25	Evolution des gisements
page 4-5	Synthèse 2023	page 26	Synoptique
page 6	Les temps forts	page 27	Indicateurs financiers
page 7	Programme de prévention	page 28	Budget annuel
page 10	Plan local d'actions	page 30	Coût de gestion
page 14	Collectes et service	page 34	Engagement durable
page 17	Flux et gisement	page 35	Projets à venir

Lexique

DMA: déchets ménagers et assimilés
OMA: Ordures ménagères et assimilés
OMR: Ordures ménagères Résiduelles
ISDND: Installation de Stockage de Déchets Non-Dangereux
ISDI: Installation de Stockage de déchets Inertes

PRPGD: plan régional de prévention et de gestion des déchets
PLPGDMA: Plan local de Prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés
RCCO: réseau compost citoyen occitanie

Edito

2023, une transition réussie vers une évolution positive de notre production de déchets.

Nous traversons une période clé pour la gestion de nos déchets, et je tiens à saluer les efforts déjà entrepris par chacun d'entre vous. Grâce à une prise de conscience collective, notre territoire a amorcé une véritable transition vers un avenir plus vertueux.

Le Plan Local de Prévention et de Gestion des Déchets (PLPGD) de la région Occitanie fixe des objectifs ambitieux, mais réalisables, pour les années à venir.

Ces objectifs nous demandent de poursuivre la réduction des déchets ménagers et de favoriser le tri, le compostage et la réutilisation. Ce sont des défis que nous sommes prêts à relever ensemble.

Cependant, la réalité économique ne peut être ignorée. L'augmentation progressive de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) représente un enjeu pour nos finances locales. La meilleure réponse que nous pouvons apporter à cette situation est de continuer à réduire la quantité de déchets produits. Moins de déchets, c'est moins de coûts, moins d'impacts environnementaux, et plus de ressources préservées.

Pour y parvenir, nous devons encourager encore davantage les gestes simples au quotidien : trier nos emballages, privilégier le compostage, réduire le gaspillage alimentaire. Ces actions, à l'échelle individuelle et collective, auront un impact direct sur nos tonnages, nos coûts et notre environnement.



Roger Combres, Président du SICTOM OUEST (journal du Gers)

Elus

17 membres du bureau

1 représentant au comité syndical de Trigone

Combres Roger
Vettor Claude, suppléant

11 principales délibérations prises en 2023

- demande de subvention auprès de la Région Occitanie sur l'optimisation des collectes
- acquisition d'une BOM
- convention pôle bien vivre au travail
- nouveau règlement de collecte
- limites et conditions de prise en charge des déchets assimilés

SYNTHESE 2023

Envoyé en préfecture le 16/10/2024

Reçu en préfecture le 16/10/2024

Publié le

ID : 040-200030435-20241014-D141024_19-DE



100 communes collectées

6 communautés de communes adhérentes

41 075 habitants



Fonctionnement



49 agents
9 véhicules de collecte
9 déchetteries

46 tournées par semaine
2700 emplacements
311 colonnes à verre
80 colonnes à textiles



Tonnages collectés

24 778T



Prévention



Réemploi

12 T

Réduction



Nombre de poules distribuées

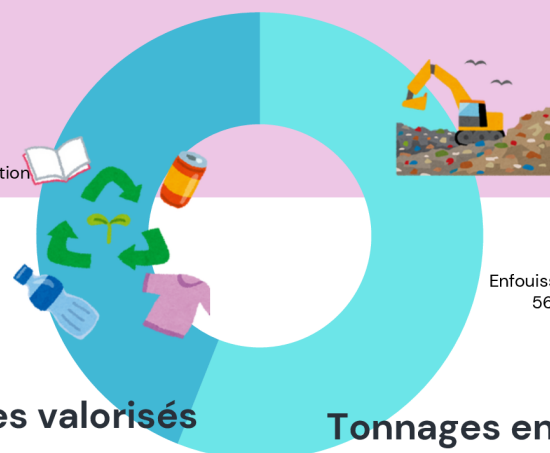
128



Nombre de compost distribué

220

Valorisation
44%



Enfouissement
56%

Tonnages valorisés

Tonnages enfouis



Envoyé en préfecture le 16/10/2024
 Reçu en préfecture le 16/10/2024
 Publié le
 ID : 040-200030435-20241014-D141024_19-DE



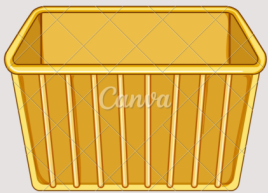
**129€ par
habitant**



Valorisation

Enfouissement

Emballages et papiers



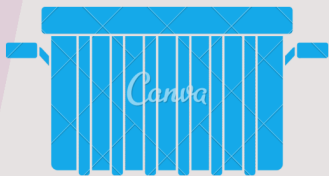
**55.5 kg /hab
2 279 T**

Verre



**41 kg /hab
1 695 T**

Déchetterie (hors gravats)



**163 kg /hab
6 699 T**

Ordures ménagères



**234 kg /hab
9 597 T**

Tout-Venant



Déchetterie

**60 kg /hab
2 466 T**

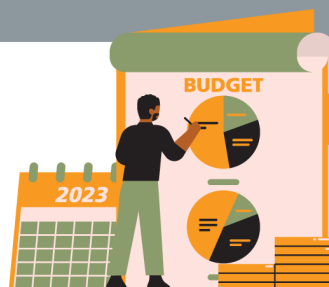


refus de tri

**234 kg /hab
625 T**

budget

dépenses 6 519 515 €
 recettes 7 034 413€



Les temps forts

Envoyé en préfecture le 16/10/2024

Reçu en préfecture le 16/10/2024

Publié le

ID : 040-200030435-20241014-D141024_19-DE



INAUGURATION DU 1ER MARCHÉ "ZERO DÉCHET"



Disco soupe à EAUZE pour la SERD



Tour de France et tri à Nogaro



L'inauguration du 1er marché zéro déchet à Eauze est une opération menée conjointement avec la CMA du GERS. Cette action a été labellisée par la Région et la démarche dupliquée dans le département du Gers et les départements limitrophes



DES POULES DE REFORME

L'arrivée du tour à NOGARO: -Ordures ménagères : 1 420 kg envoyées à l'ISDND de LE HOUGA
- tri sélectif : 1 510 kg - (la 1/2 en carton) - envoyé au centre de tri d'AUCH

100% des collectes en bacs individuels opérationnelles fin 2024

8043 bacs affectés sur la base de données STYX



4 déchetteries prêtes pour le contrôle d'accès

Prévention

Envoyé en préfecture le 16/10/2024
Reçu en préfecture le 16/10/2024
Publié le
ID : 040-200030435-20241014-D141024_19-DE



La prévention des déchets consiste à réduire la quantité de déchets produits et/ou leur dangerosité en intervenant à la fois sur les modes de production et de consommation des produits. La prévention des déchets est une démarche fondamentale pour économiser les matières premières épuisables ; limiter les impacts liés aux étapes de production, transformation, transport et utilisation des matières et produits qui génèrent ces déchets; diminuer le coût de la gestion des déchets pour la collectivité et les administrés.

2012: loi sur les biodechets:
tri obligatoire pour tous en 2024

2015 décret 3R
atteindre 100% des emballages plastique recyclés en 2025

2018 loi égalim
réduire de 50% le gaspillage alimentaire

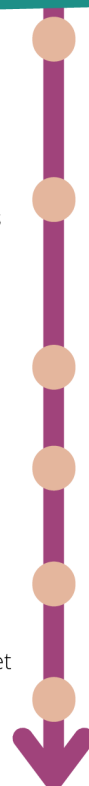
2021 loi alimentation
obligation de proposer du vrac et des gourmets bag

2021 Décret tri sur 7 flux
obligation de tri pour les entreprises - 9 flux en 2025

cadre réglementaire

2015 loi sur la transition énergétique pour le croissance verte
objectifs de réduction et de prévention des déchets

2020 loi AGEC
2040 fin du plastique jetable, lutter contre le gaspillage et l'obsolescence programmée, privilégier réparation et réemploi. Critères économie circulaire obligatoires dans les achats publics



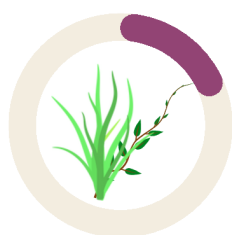
Objectifs régionaux 2025-2031



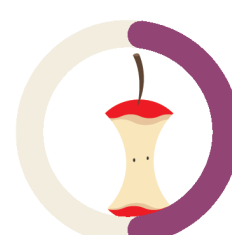
Réduire de 10 % les déchets ménagers et assimilés (DMA) : - 63 kg par habitant et par an



Réduire de 30 % les quantités de déchets mis en décharge



Réduire de 20% les déchets verts apportés en déchèterie



Réduire de 50 % les bio-déchets (déchets de repas et déchets verts) présents dans les Ordures Ménagères résiduelles



Améliorer la collecte du verre en vue de leur valorisation avec pour objectifs par habitant et par an :+16%



Améliorer la collecte emballages et papier avec pour objectifs par habitant et par an :+14%



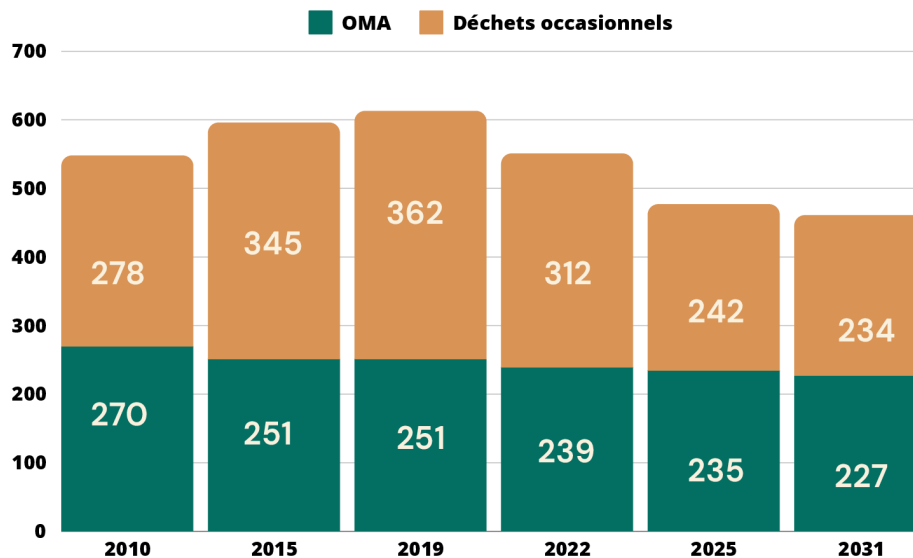
Améliorer la collecte des textiles avec pour objectifs par habitant et par an :+7%

Consulter le PRPGD





Objectifs régionaux 2025-2031



Extrapolation des objectifs de réduction du Sictom OUEST en fonction des données du PRPGD Occitanie

Peut-on facilement réduire nos sacs poubelle?

D'après une caractérisation réalisée en 2022,

26%
d'emballages et
de papiers

62%

des déchets sont à
la mauvaise place
dans ce sac. Ils
auraient pu être
triés ou évités

3%

de textiles
et déchets de
déchetterie

28%
de déchets
alimentaires
compostables

39%

à la bonne place
dans ce sac



Plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés pour 2031 (PLPDMA)

Le programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) est un document de planification qui vise à coordonner les actions pour prévenir et gérer les déchets ménagers et assimilés. Il précise les objectifs de réduction des quantités de déchets et les mesures mises en place pour les atteindre.

Le PLPDMA doit être compatible notamment avec le plan national de prévention des déchets (PNPD), les plans nationaux de prévention et de gestion établis pour certains types de déchets, le plan régional régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD) et les objectifs et règles générales du schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET).

Potentiel de détournement par habitant d'ici 2031



Collecte
-37 kg



Déchetterie
-31 kg

Détourner les biodéchets



-11 kg

Redynamiser le tri sélectif



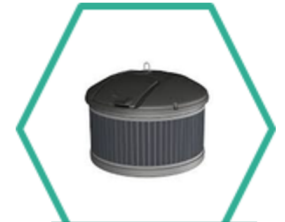
-8.5 kg

Limiter le Service Public



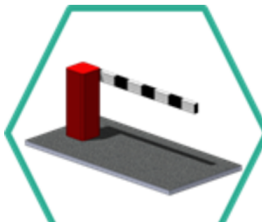
-16.5 kg

Inciter techniquement



-7 kg

Contrôler les accès en déchetterie



-31 kg

Réduire les DV



-2.5 kg

Bannir les textiles sanitaires



-1 kg



Plan d'actions du SICTOM OUEST

Ce plan d'actions est propre au SICTOM Ouest.



AXE 1 : PRÉVENIR LA PRODUCTION DE DÉCHETS

- action 1: prévenir le gaspillage
- action 2: Inciter à la consommation responsable
- action 3: promouvoir les stop pub
- action 4: développer le réemploi
- action 5: être couvert par un PLPGDMA

Action 1

Prévenir le gaspillage



AXE 2: RÉDUIRE LES DÉCHETS À LA SOURCE

- action 6: Etendre le compostage de proximité
- action 7: Détourner les biodéchets
- action 8: Réduire les déchets verts

Action 6-7



Marché Zéro déchet d'EAUZE: action multi-partenaire organisée avec la CMA, labellisée par la REGION Occitanie
 points forts : le travail en binôme Sictom / CMA et la forte implication de la commune
 Leurs retours : une action riche et efficace. Le principe du diagnostic et les résultats avec un taux de recyclage ont été appréciés, puisqu'on est parti d'un 100% enfouissement à moins de 10%.
 La promotion de la démarche par le CDTL dans le cadre des marchés Terra Gers. Le crumbler utilisé par le boulanger qui a réalisé le petit déjeuner
 Le lien avec le PAT d'Armagnac.

5 plateformes de compostage collectif

220 composteurs individuels distribués

340 personnes formées au compostage



A partir de 2024, tous les Français devront disposer, à proximité, d'une solution de tri de leurs biodéchets. Compostons nos épluchures et tout ce qu'on a laissé sur le coin de l'assiette... plus nos déchets de jardin!

AXE 3: MAÎTRISER LE PÉRIMÈTRE ET LE MODE DE FINANCEMENT

- action 9: Définir un seuil incitatif de prise en charge des assimilés
- action 10: Déployer la redevance spéciale
- action 11: Maîtriser l'impact touristique
- action 12: Maîtriser les coûts de collecte

Action 9



Définir un seuil de prise en charge des déchets assimilés

Accompagnements au diagnostic des déchets assimilés

Formation du personnel

32 structures professionnelles accompagnées

AXE 4: AUGMENTER LA VALORISATION MATIÈRE

- action 13: Augmenter le tri sélectif
- action 14: Déployer le tri hors-foyer
- action 15: Augmenter la valorisation en déchetterie

Action 14

Déployer le tri hors foyer

Accompagnement au tri des déchets de manifestations et de cimetières

Fiches action envoyées aux mairies

Pré-diagnostic des déchets du marchés d'Eauze

Action 15

Augmenter la valorisation en déchetterie

Formation des gardiens au tri des déchets de la benne ECO MAISON

+10 TONNES



Tri obligatoire pour l'étape d'arrivée du Tour de France

2022 Décret tri sur 7 flux

obligation de tri sur 7 flux pour les entreprises produisant + de 1100L de déchets/semaine

- 9 flux en 2023 (tri des textiles obligatoire)

2025 Généralisation du tri hors-foyer

Au 1er janvier 2025, la collecte séparée des emballages des produits consommés hors foyer est censée être généralisée et financée par les éco-organismes de la filière de responsabilité élargie des producteurs d'emballages ménagers. Cette obligation est issue de la loi Antigasillage et économie circulaire (Agec).



création d'un guide spécifique assimilés



AXE 5: OPTIMISER LES COLLECTES

- action 16: Etude des nouveaux modes de collecte
- action 17: Adaptation des modes et des fréquences de collecte
- action 18: Maîtriser les apports en déchetteries
- action 19: Réviser le règlement de collecte

Action 17



Action 18

Maîtriser les apports en déchetteries

Partenariat avec les mairies pour la distribution des cartes d'accès

8043

cartes distribuées sur le secteur de RISCLE et PLAISANCE

Réduction des fréquences de collecte

C1

Passage des collectes d'ordures ménagères à 1 fois par semaine sur 100% du GERS

Intérêts: moins de pollution, plus d'économie dans le kilométrage parcouru, moins de carburant et des conditions de travail améliorées pour les agents.

AXE 6: OPTIMISER LES CONDITIONS DE COLLECTE

- action 20 : Améliorer le suivi et les conditions de collecte
- action 21 : Acquisition de véhicules adaptés aux nouveaux modes de collecte

Action 20

Améliorer le suivi et les conditions de collecte

Fin des marches-arrière

Fin des collectes en porte à porte hors agglomération

Fin des collectes en sac et en caissette

Achat d'un logiciel de géolocalisation et de gestion d'équipements

AXE 7: COMMUNIQUER

- action 22: développer un site internet
- **action 23: opter pour une charte graphique**
- action 24: participer aux différents réseaux: RCCO, Cycl'op,...

Action 23



Nouveau logo et création du site internet



AXE 8: SENSIBILISER ET ACCOMPAGNER AUX CHAMPS

- action 25: sensibiliser en milieu scolaire
- action 26: sensibiliser le grand public
- action 27: accompagner les engagements citoyens

Action 25

sensibiliser en milieu scolaire

Programme pédagogique du cycle 3 au lycée
Partenariat avec ARTPICULTURE

458 élèves sensibilisés



Action 26

sensibiliser le grand public

Animation
Réunion publique
Atelier
Evènementiel

150 téléphones récupérés

et donner à ECOSYSTEME en échange de téléphones reconditionnés au profit d'associations caritatives



Action 27

Accompagner les engagements citoyens

Equiper, former, accompagner



Fédérations de chasse: "faites la chasse aux déchets" mars 2023

LA RANDO VERTE

MARCHE & COLLECTE DES DÉCHETS

Samedi 16 Septembre 2023

Aire sur l'Adour - Allées de l'Adour - 9100

PARTICIPATION GRATUITE - MATÉRIEL FOURNI

Ensemble.
Joignons l'utile
à l'agréable !



Rando verte Aire sur l'Adour : septembre 2023



La journée Ramassage de déchets à ESTANG : avril 2023



COLLECTE & SERVICE

Service 100%public



41 075

usagers collectés



9

véhicules de collecte



9

déchetteries



49

agents

SICTOM OUEST

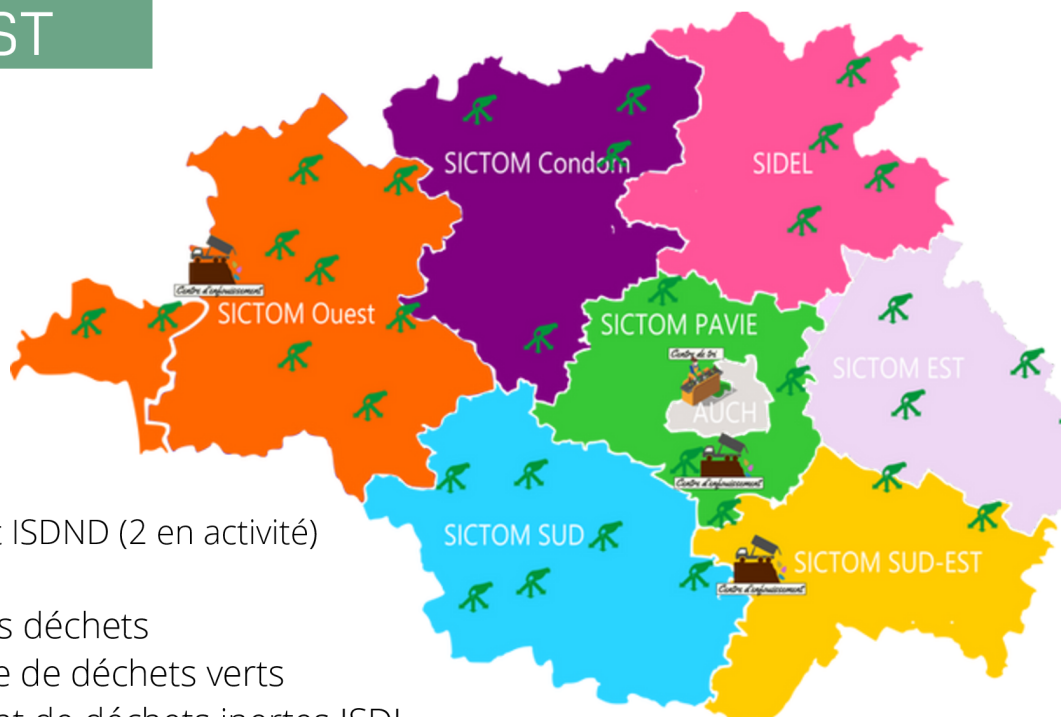
La compétence de la collecte

- 46 tournées par semaine
- 2700 emplacements
- 311 colonnes à verre
- 80 colonnes à textiles

TRIGONE

La compétence du Traitement

- 3 centres d'enfouissement ISDND (2 en activité)
- 1 centre de tri
- 6 centres de transfert des déchets
- 4 plateformes de broyage de déchets verts
- 2 centres d'enfouissement de déchets inertes ISDI



Une Planification régionale

La Région Occitanie possède la compétence de la planification du Plan Régional de Prévention et de Gestion des déchets

Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) fixe des objectifs et donne des moyens pour la réduction, le réemploi, le recyclage ou la valorisation des déchets. Il est intégré dans le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET).



Consulter le PRPGD



Fréquence et schéma de collecte

flux	Cibles	type de contenant	type de collecte	Destination	Traitement
Déchets ménagers résiduels (OM)	commune de + de 450 hab.		porte à porte C1	Le hougua ISDND TRIGONE	 enfouissement
	commune de -de 450 hab + habitat collectif et écarts dans communes+ de 450 hab		apport volontaire C1		
emballages ménagers+papiers (CS)	commune de + de 450 hab.		porte à porte C1	quai de transfert le hougua	centre de tri Auch
	commune de -de 450 hab + habitat collectif et écarts dans communes+ de 450 hab		apport volontaire C1		
emballages en verre	100% du territoire		apport volontaire c0.75	quai de transfert DUCOS eauze	verrerie d'Albi
déchets verts	100% du territoire		apport volontaire en déchetterie	plateforme de broyage le hougua, bourrouillan (sarl cazau et fils), riscle (vivanat)	compostage
tout-venant	100% du territoire		apport volontaire en déchetterie	Transfert SPL Trigone	isdnd le hougua enfouissement
carton-bois	100% du territoire		apport volontaire en déchetterie	Transfert SPL Trigone	recyclage
ferraille	100% du territoire		apport volontaire en déchetterie	Transfert Delille (Auch)	recyclage
benne éco maison	100% du territoire		apport volontaire en déchetterie	Transfert Covalrec (Auch)	recyclage

Optimisation des fréquences de collecte:

100% des collectes en porte à porte passent à 1 fois par semaine (C1)



Les moyens de collecte

les équipements déployés sur le territoire



2700 points de collecte



311 colonnes à verre



86 colonnes à TLC



9 déchetteries

les moyens matériels



8 camions de collecte



1 camion grue



1 camion utilitaire



2 véhicules électriques



2 véhicules utilitaires

les moyens humains



29 agents de collecte

9 gardiens de déchetterie

2 agents de maintenance

1 animatrice

1 mécanicien



46 tournées par semaine

Vers l' Optimisation des collectes:

2022: 1ère phase de distribution des bacs

- Eauze: 985 foyers équipés de bacs jaunes +9 pros

2023: 900 bacs distribués

- Manciet: 114 foyers + 4 pros
- Monguilhem: 87 foyers + 3 pros
- Estang: 232 foyers+ 10 pros



3 agents affectés à la pré-collecte :

- 2 à la distribution des bacs
- 1 à la distribution des cartes d'accès en déchetterie

Flux et Gisements

Envoyé en préfecture le 16/10/2024

Reçu en préfecture le 16/10/2024

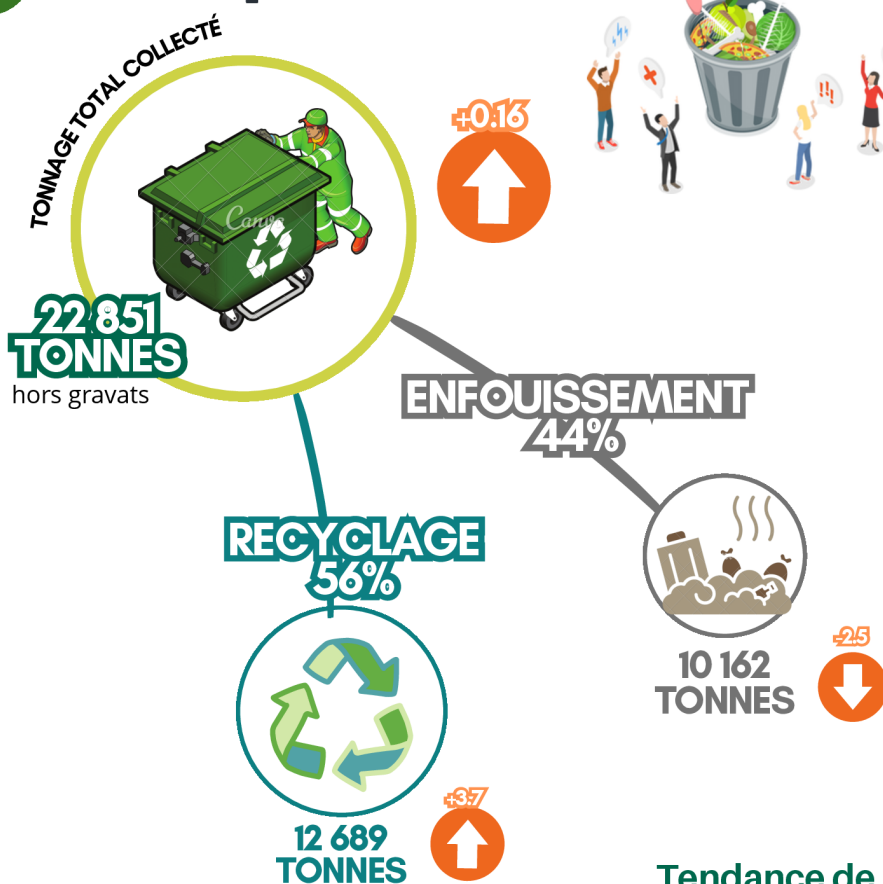
Publié le

ID : 040-200030435-20241014-D141024_19-DE

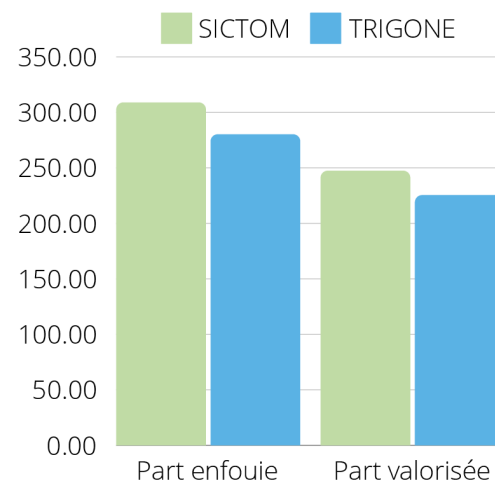


Tonnages collectés

**558KG/
HABITANT**



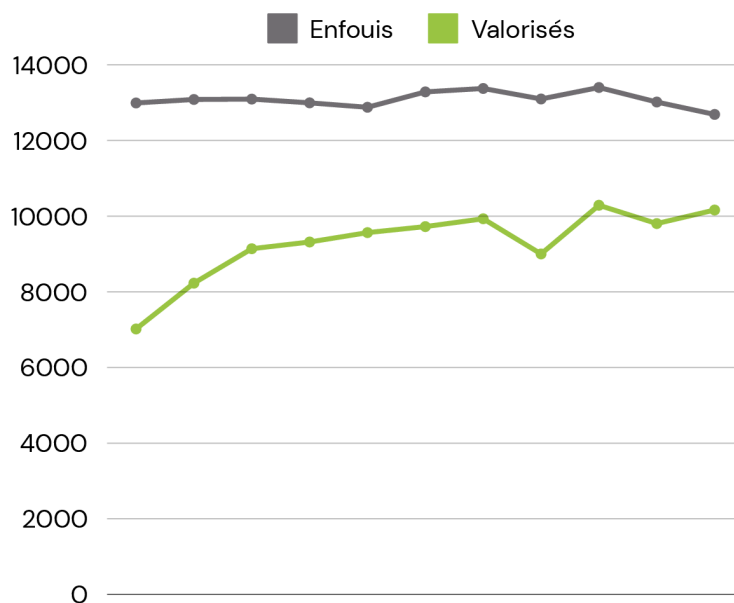
Répartition du traitement en kg/hab à l'échelle du SICTOM OUEST et de TRIGONE



Tonnages qui se stabilisent

Hormis les ordures ménagères qui baissent, les tonnages se stabilisent. Toutefois, l'écart entre déchets enfouis et déchets valorisés se réduit encore. Un constat plus qu'encourageant.

Tendance de la production de déchets ménager en tonnes depuis 2010





Tonnages d'ordures ménagères résiduelles (OMR)

En 2023, le SICTOM Ouest a collecté 9597 tonnes d'ordures ménagères résiduelles (OMR), soit 2.24% de moins qu'en 2022. Cette diminution est encore plus marquée rapportée à l'habitant avec 5kg de moins.

Cette baisse est exponentielle depuis 5 ans et s'explique par une politique de prévention affirmée couplée aux orientations de réduction des ordures ménagères imposées par la Loi AGECE (Anti-Gaspillage pour l'Économie Circulaire) de 2020. L'augmentation exponentielle chaque année de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP- de 37€/t en 2022 à 65€/t en 2025) et les limites des capacités d'enfouissement poussent le SICTOM OUEST à optimiser ses modes de collecte et réduire la part des ordures ménagères même si le territoire reste impacté par une surproduction liée au tourisme et aux 2 stations thermales.



9597 T/AN



-2.24%

-5KG/HAB

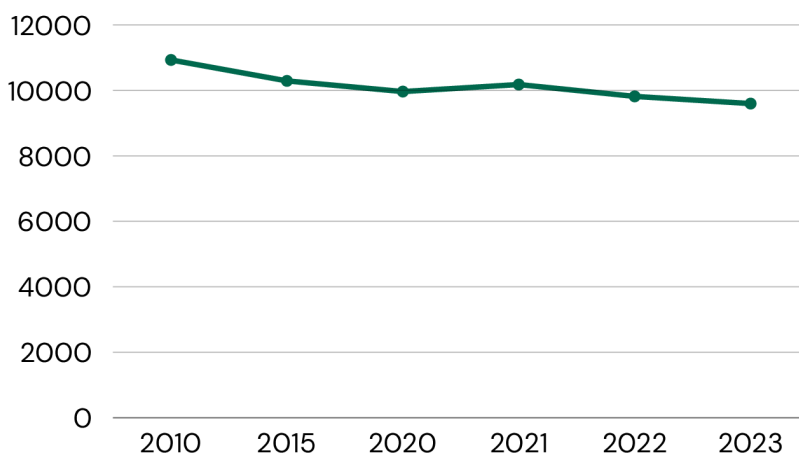


Evolution de la quantité des ordures ménagères (OMR-kg/hab)

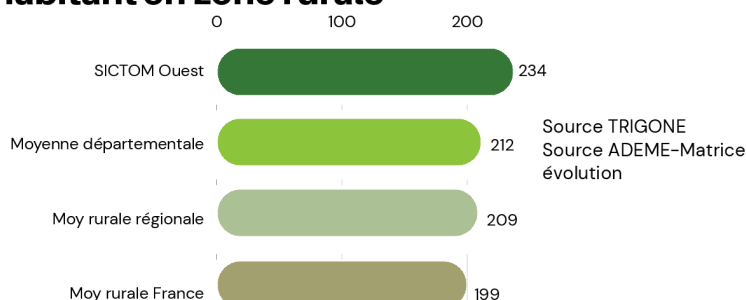
	KG/hab/AN
2010	270
2015	250
2018	253
2019	251
2020	242
2021	248
2022	239
2023	234



Tendance de la production d'ordures ménagères en tonnes depuis 2010



Comparaison de la production moyenne à l'habitant en zone rurale

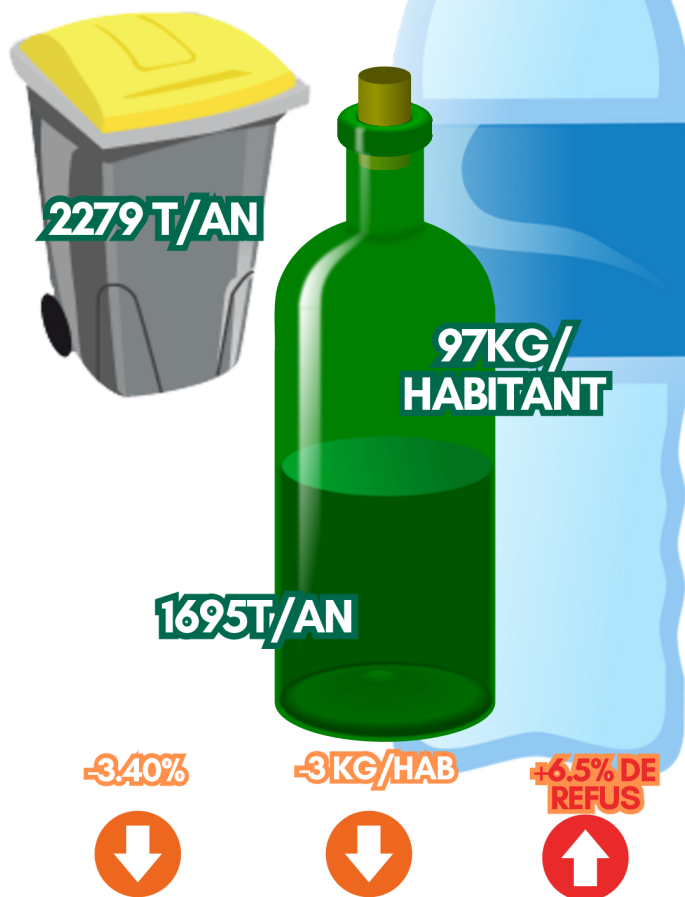




Tonnages de la collecte sélective (CS +verre)

Les quantités totales collectées s'élèvent à 2 279 tonnes pour la collecte sélective et 1 695 tonnes pour le verre. La tendance montre une légère baisse depuis 2019, avec une diminution de 3,4%. Cependant, on constate une grosse chute de la collecte du papier au profit d'emballages plus légers. Malgré tout, le taux de refus progresse toujours avec +6,5% en 2023. On trouve beaucoup de textiles et de tri en sac dans les bacs jaunes.

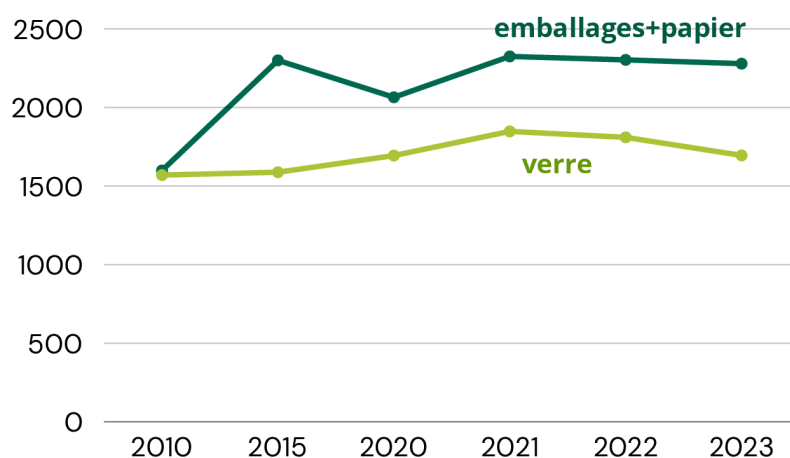
Les nouveaux conteneurs jaunes favoriseront la hausse des quantités de tri afin de prétendre aux objectifs attendus pour 2031, de 64 kg/habitant pour le tri et 41 kg/habitant pour le verre.



Evolution de la production individuelle de collecte sélective (CS-kg/hab)

	KG de CS /hab/AN	KG de verre /hab/AN
2010	39	38
2015	56	39
2018	57	39
2019	57	41
2020	50	41
2021	57	45
2022	56	44
2023	55	41

Tendance de la production en tonnes de collecte sélective depuis 2010



OBJECTIF 2031

**64 kg/hab de tri
21% de refus**

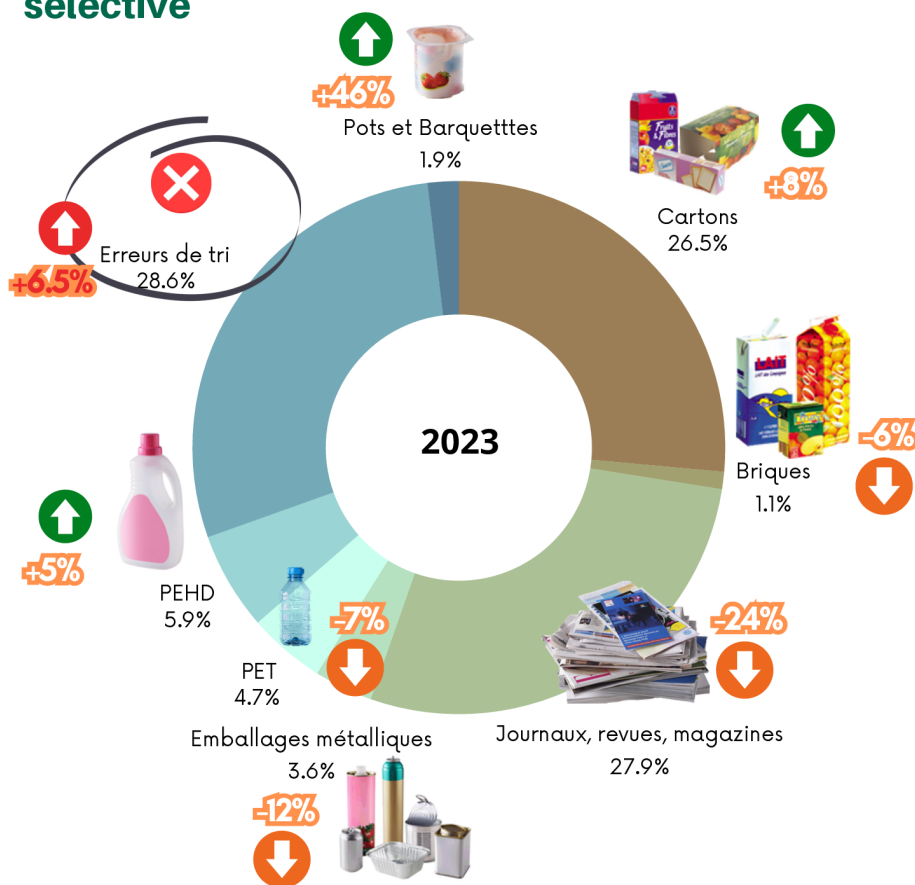


OBJECTIF 2031

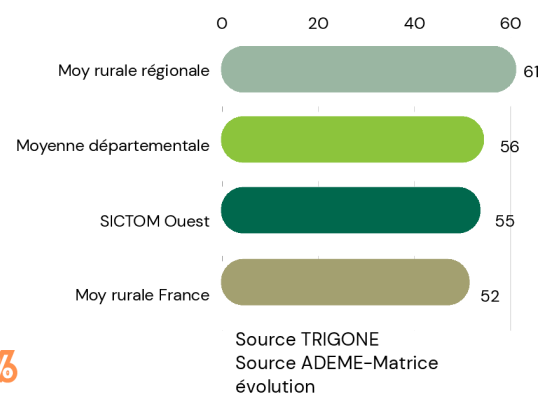
**41kg/hab
de verre**



Analyse des performances de la collecte sélective



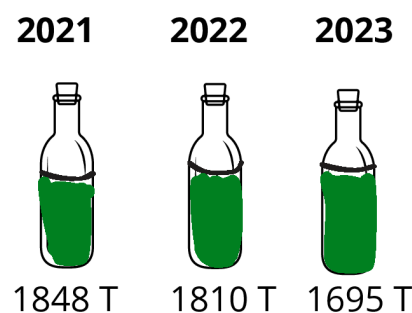
Comparaison de la production moyenne de CS à l'habitant en zone rurale



Evolution et répartition des tonnages de collecte sélective

T/AN	Cartons	Papiers	Métalliques	Plastiques	Briques	REFUS
2010	337	1008	81	148	25	252
2012	386	1122	107	231	31	277
2015	438	1156	73	214	25	395
2020	441	813	158	253	17	456
2021	448	948	81	248	24	579
2022	537	804	103	262	19	587
2023	579	610	78	273	23	625

Evolution des tonnages de verre collectés



3 390€ reversés en 2023 à la ligue contre le cancer.

Chaque tonne de verre trié rapporte 2€ de soutien à la ligue contre le cancer.

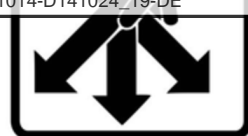
Malgré une baisse générale de 3.4% sur les tonnages de collecte des déchets recyclables, Il y a une tendance générale d'augmentation des tonnages de collecte sélective dans certaines catégories, comme les cartons (+8%) et les plastiques (+4%), ce qui pourrait s'expliquer par une amélioration de la sensibilisation et de la participation des citoyens à la collecte sélective.

Cependant, on observe une diminution importante dans les papiers collectés (-24%), ce qui pourrait être lié à la dématérialisation et à une réduction de l'usage du papier.

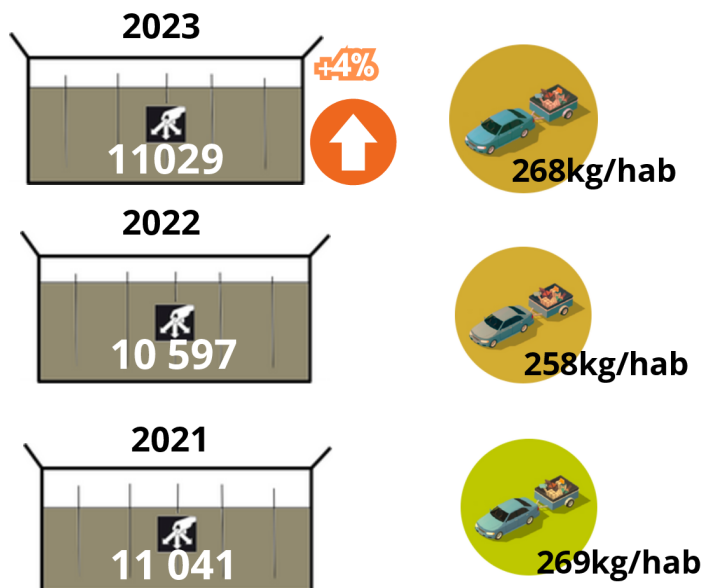
Le tonnage des refus a constamment augmenté (+6.5%), ce qui peut indiquer une baisse de la qualité du tri mais aussi une augmentation des matières non recyclables.



Tonnages collectés en déchetterie



Évolution du tonnage global avec gravats



139 268
visiteurs en
déchetterie

Actu 2024 : fin du comptage
approximatif sur les déchetteries
équipées de contrôle d'accès

**Déchets
enfouis**

-6%

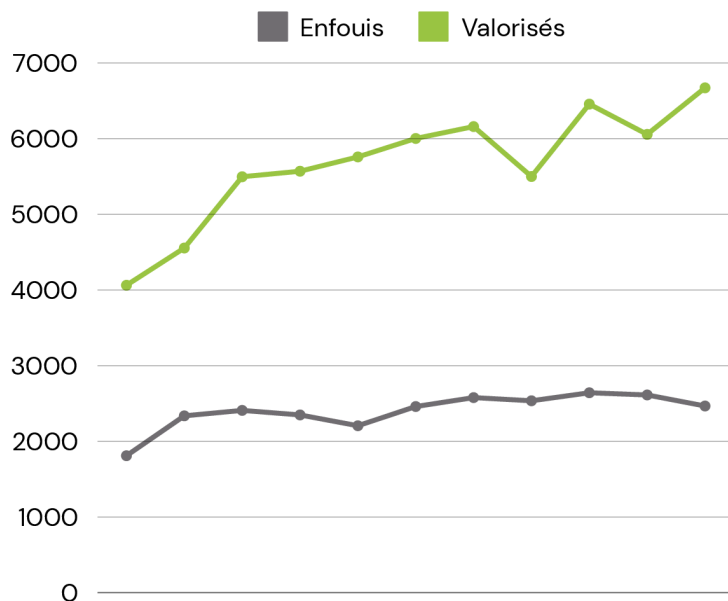


**Déchets
Valorisés**

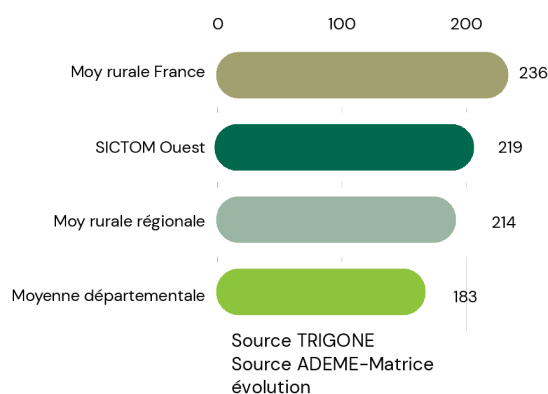
+10%



Tendance de la valorisation des déchets apportés en déchetterie depuis 2010



Comparaison de la production moyenne à l'habitant d'apport en déchetterie en zone rurale



L'analyse montre une amélioration dans la valorisation des déchets et une stabilisation du tonnage global. Toutefois, la réduction des déchets enfouis et l'atteinte des objectifs de 2031 nécessiteront des mesures renforcées. Le contrôle d'accès participera à mieux contrôler les flux.

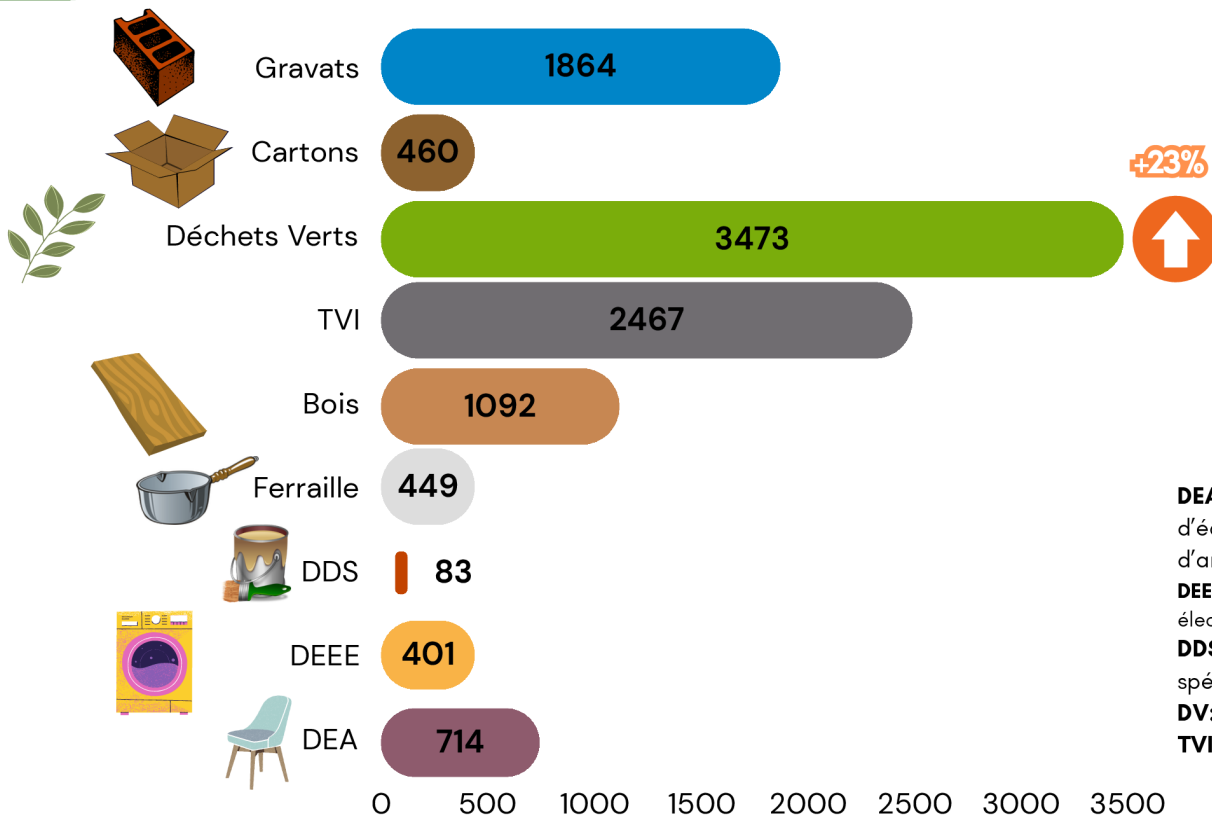


OBJECTIF 2031

-31 kg/hab



Tonnages collectés en déchetterie



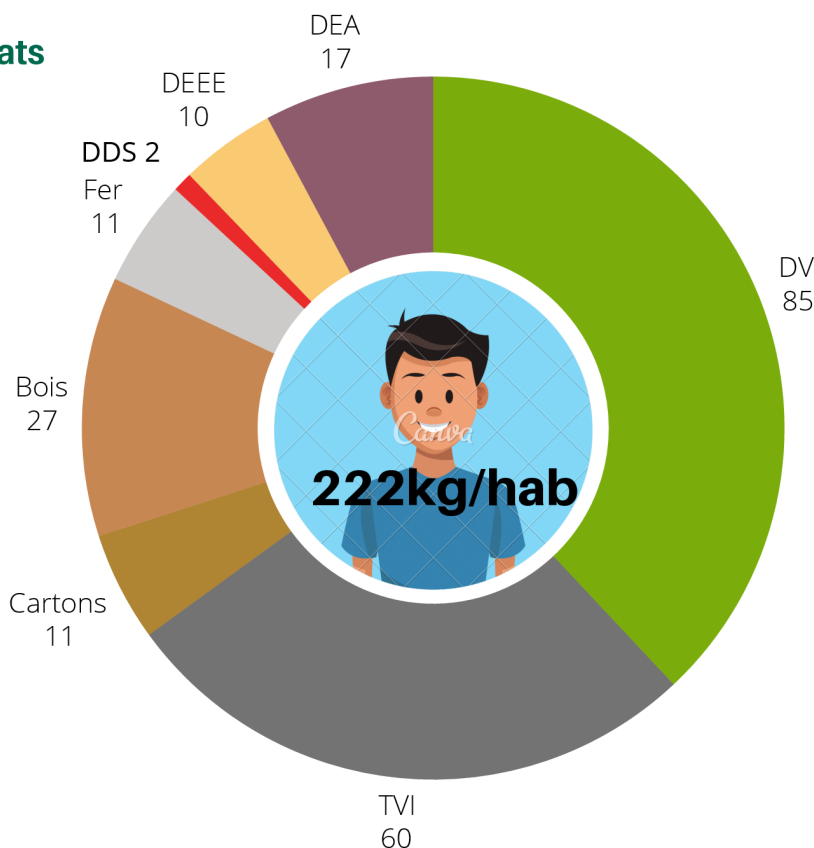
DEA: déchets d'équipements d'ameublement
DEEE: déchets d'équipements électriques et électroniques
DDS: déchets dangereux spécifiques
DV: déchets verts
TVI: tout-venant

Repartition à l'habitant hors gravats (kg/hab)

Le bois et le mobilier augmentent légèrement. Les déchets verts s'envolent toujours avec 20% de plus qu'en 2022. Cette progression est en partie relative aux tempêtes subies sur notre territoire durant l'année.

Les autres flux diminuent entre 2 et 4% sauf les déchets d'équipements électriques et électroniques qui connaissent une baisse plus importante de 8%.

Le Tout Venant enfoui semble entamer une décroissance qui on l'espère, sera durable pour atteindre les objectifs de réduction des déchets et limiter les coûts de gestion.



OBJECTIF 2031
-2.5 kg/hab de déchets verts



Optimisation en déchetterie



Réemploi en déchetterie: baisse des tonnages



12T/AN

La baisse du volume de réemploi, passant de 30 tonnes à 12 tonnes, peut être expliquée par une réorganisation interne de la ressourcerie qui a impacté son fonctionnement et ses capacités.

Actu 2024 : Landes Ressourcerie et Gers Ressourcerie sont repris par le groupe AG2I

ABJ: nouvelle responsabilité élargie aux producteurs



La REP ABJ concerne spécifiquement les produits de bricolage et de jardinage. Elle impose aux producteurs de financer et d'organiser la gestion des déchets issus de ces articles, à travers des systèmes de collecte, de tri, de réutilisation et de recyclage.

Les articles concernés incluent :

Les outils de bricolage (perceuses, scies, tournevis, etc.).

Les équipements de jardin (tondeuses, taille-haies, arrosoirs, etc.).

Certains matériaux et produits annexes utilisés dans ces activités (clous, vis, etc.).



OBJECTIF 2031

-31 kg/hab



**+de 1500
cartes
distribuées**

**pour l'accès aux déchetteries
de RISCLE et PLAISANCE**

Avec une mise en service retardée au 1er septembre 2024, l'accès aux déchetteries de Riscle et Plaisance sera conditionné à la présentation de la carte d'accès distribuée par les mairies et par le SICTOM Ouest depuis 2023.

Après signature d'une convention, 2 communes du 65 (St Lannes et Castelnau Rivière Basse) sont acceptées sur les déchetteries du territoire.



**Objectifs d'un contrôle
d'accès**

Ce système de contrôle d'accès en déchetterie vise à garantir un service efficient, à réduire les coûts de gestion et à promouvoir une utilisation responsable et respectueuse des installations par les usagers.





AUTRES COLLECTES

Les TLC: évolution des tonnages de textiles et linge de maison collectés



84 colonnes



OBJECTIF 2031

7 kg/hab



2023

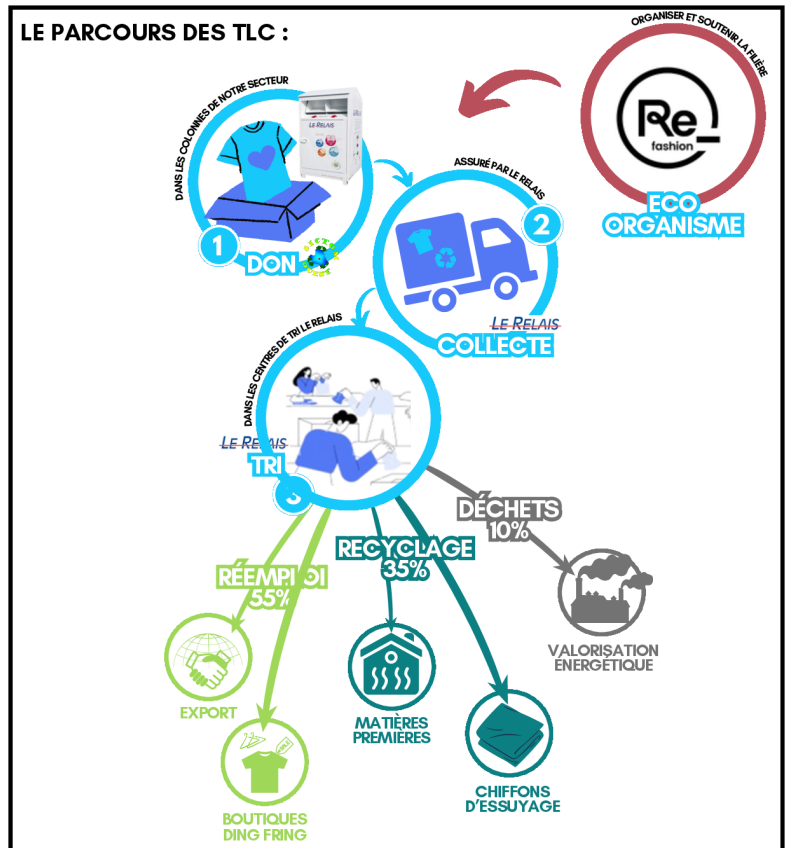
SICTOM OUEST :

4.85 kg/hab

Les TLC sont en légère baisse depuis 2021

Le devenir des TLC :

- Les textiles **utilisables en l'état** sont **revendus** à bas prix dans les boutiques **Ding Fring** du Relais ou destinés à **l'export**.
- **Les textiles qui ne peuvent plus être portés** sont **recyclés** par le Relais dans le cadre de la production de **chiffons d'essuyage** pour l'industrie, ou pour la fabrication de **matières** à partir desquelles est notamment fabriqué **l'isolant Métisse®**.
- **La matière non valorisée** représente 3 % des volumes collectés, dont la majeure partie sera utilisée en **valorisation énergétique**.



Nespresso: une collecte enfin chiffrée

Le SICTOM Ouest a conventionné avec Nespresso pour la collecte des caspules aluminium. sur les déchetteries.

Récupérées par Recup 65 et SUEZ, c'est une collecte qui augmente chaque année.



Évolution des Gisements

Envoyé en préfecture le 16/10/2024

Reçu en préfecture le 16/10/2024

Publié le

ID : 040-200030435-20241014-D141024_19-DE



Population

41117 41093 41118 **41 075**

2020 **2021** **2022** **2023**



Evolution des Tonnages par catégories de déchets collectés

T/AN	ordures ménagères	emballages & papiers	verre	gravat	tout-venant	Ferraille	déchets verts	carton	bois	D3E	dds	DEA	autres	TOTAL
2010	10930	1599	1570	2190	1810	603	1769	642	795	204	50	0	38	22200
2012	10470	2079	1680	2390	2337	476	2474	476	977	101	51	0	117	23628
2015	10290	2300	1588	2249	2409	492	3045	416	1073	407	64	0	148	24481
2016	10223	2355	1638	1819	2349	523	2931	381	1076	450	61	149	176	24131
2017	10257	2338	1680	1811	2206	517	2974	384	1190	423	86	186	202	24254
2018	10411	2344	1589	1896	2460	534	3106	411	1197	440	71	244	202	24928
2019	10337	2353	1690	1875	2578	561	3253	402	1154	427	77	286	188	25181
2020	9964	2065	1694	1660	2536	540	2783	365	981	441	80	310	166	23585
2021	10179	2325	1848	1918	2642	562	3093	448	1106	486	99	663	213	25582
2022	9817	2303	1810	1922	2613	472	2820	473	1047	434	107	703	209	24 730
2023	9597	2279	1695	1864	2467	449	3473	460	1092	401	83	714	204	24778

Lexique:

- DEA:** déchets d'équipements d'ameublement
- DEEE:** déchets d'équipements électriques et électroniques
- DDS:** déchets dangereux spécifiques
- DV:** déchets verts
- TVI:** tout-venant
- OMR:** ordures ménagères résiduelles (poubelle noire)
- CS:** collecte sélective (poubelle jaune)

Evolution des Ratio kg/habitant



KG/AN	ordures ménagères	emballages & papiers	verre	gravat	tout-venant	Ferraille	déchets verts	carton	bois	D3E	dds	DEA	autres	TOTAL
2010	270	39	37	54	44	14	43	15	19	5	1,2		1	542,2
2012	255	51	41	59	58	11	61	11	24	2	1,2		2	576,2
2015	250	56	39	44	57	12	71	9	26	9	1,4		3	577,4
2016	249	57	39	44	57	12	71	9	26	11	1,5	4	4	584
2017	249	57	41	44	54	13	72	9	29	10	2	5	5	589
2018	253	57	39	46	60	13	76	10	29	11	2	6	5	607
2019	251	57	41	46	63	14	79	10	28	10	2	7	5	613
2020	242	50	41	46	62	13	68	9	24	11	3	8	4	574
2021	248	57	45	47	64	14	75	11	27	12	2	16	5	623
2022	239	56	44	47	64	11	69	12	25	11	2	17	5	601
2023	234	55	41	45	60	11	85	11	27	10	2	17	5	603

Synoptique

Envoyé en préfecture le 16/10/2024

Reçu en préfecture le 16/10/2024

Publié le

ID : 040-200030435-20241014-D141024_19-DE



**Ordures
Ménagères**



**Collecte
sélective**



**Collecte du
verre**



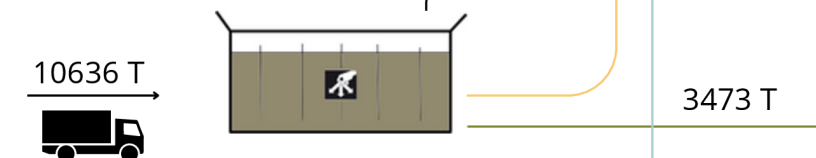
Déchetterie

TVI

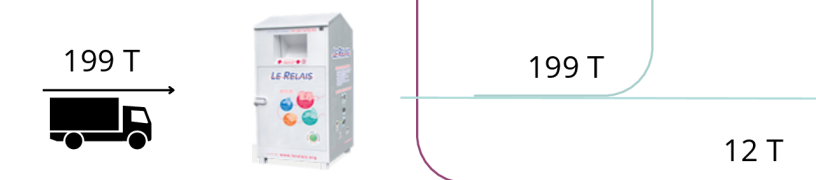
GRAVATS
DEA
FERRAILLE
BOIS
CARTON
DDS

DV

REEMPLOI



**Textile Linge
Chaussure**



ISDND Le hougá

10222 T

Recyclage

8437 T

Compostage

Valorisation agricole

3473 T

Réemploi

12 T

DEA: déchets d'équipements d'ameublement

DEEE: déchets d'équipements électriques et électroniques

DDS: déchets dangereux spécifiques

DV: déchets verts

TVI: tout-venant

ISDND: Installation de Stockage de Déchets Non-Dangereux

Indicateurs financiers

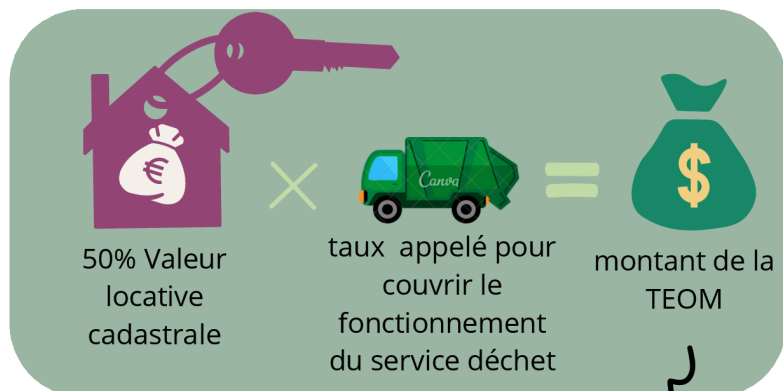


Mode de financement du service

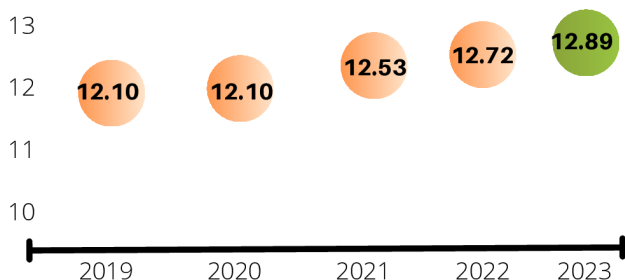
Les Communautés de Communes adhérentes perçoivent la **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)** sur le foncier bâti et reversent au SICTOM Ouest, les montants nécessaires au fonctionnement du service et à l'équilibre de son budget. Le SICTOM Ouest s'acquitte auprès de TRIGONE, du coût du traitement des déchets.

La T.E.O.M

Principale source du financement du service, la TEOM est une taxe prélevée sur la Taxe Foncière. Cette taxe est calculée par application d'un taux de TEOM à la base d'imposition de chaque habitation (valeur locative déterminée par l'administration fiscale). Ce taux est fixé par les Communautés de Communes en fonction du budget nécessaire appelé par le SICTOM pour gérer les déchets des communes adhérentes.



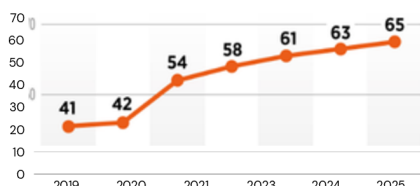
Evolution du taux moyen appelé par le SICTOM OUEST



Le taux augmente pour répondre à des enjeux financiers de plus en plus contraignants. A la hausse du carburant et des matières premières, s'ajoute celle du coût de traitement des déchets impacté par la Taxe Générale sur les Activités Polluantes et la hausse des tonnages à enfouir.

La T.G.A.P

Cette Taxe sur les Activités polluantes est appliquée à chaque tonne de déchets enfouis..



Cette taxe est entièrement reversée à l'Etat via TRIGONE.



appelée et perçue par la communauté de communes



versée au SICTOM OUEST pour couvrir le service de collecte et traitement des déchets



versement à TRIGONE
 -du coût du traitement des déchets +TGAP
 -du coût des prestations de transports
 -de la participation au coût des actions de prévention



Budget annuel

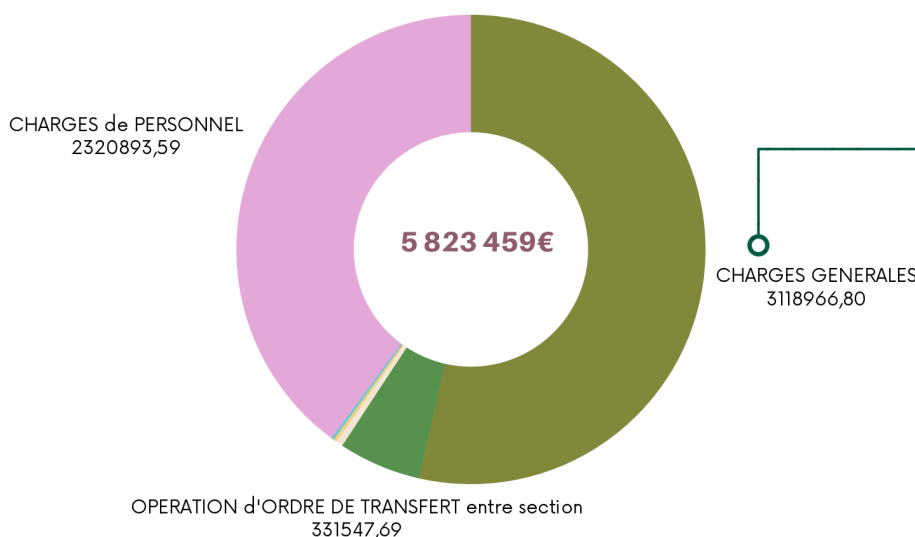
Le budget du Sictom OUEST est voté chaque année par les élus du comité syndical.

Le budget 2023 du SICTOM OUEST présente un **résultat de clôture positif** de +847 569 € sans les restes à réaliser. Le résultat définitif avec les restes à réaliser est de 85 798€.

Fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 5 823 459€ et les recettes, à 5 724 747€. Le budget fonctionnement présente un solde négatif de -98 712.54€. Toutefois, un report antérieur de fonctionnement de +171 599.47€ permet de clôturer le budget de fonctionnement par un **résultat positif de +72 886 93€**

Répartition des principales charges de fonctionnement



cotisations Trigone	2 383 488,42
carburant	296 044,88
E.P.I.	13 955,00
contrats de prestations de services	66 337,72
entretien et réparations matériels roulants	178 433,45
énergies(eau, élec...)	24 061,02
assurances	29 997,51
communication	15 241,36
télécommunications	11 897,68
autres charges	99 509,76

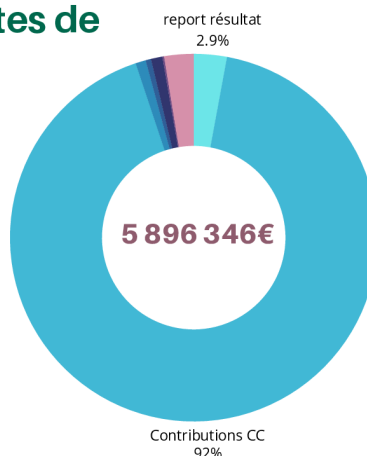
Le budget de fonctionnement a augmenté de 8% par rapport à 2022.

Cette augmentation est principalement liée à l'augmentation des charges Générales (+9%) dont le traitement des déchets et du transport (+ 12%), ainsi qu'à la hausse du coût de l'énergie (+48%). Les charges de personnel sont en hausse du fait, en partie, de l'augmentation du point d'indice et du SMIC

Répartition des principales recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement sont en hausse de 6%.

La revente du verre augmente de 4%. 28000€ ont été accordés par CITEO pour le soutien aux ambassadeurs de tri suite à la grosse campagne de communication menée sur le tri lors de la distribution des bacs.



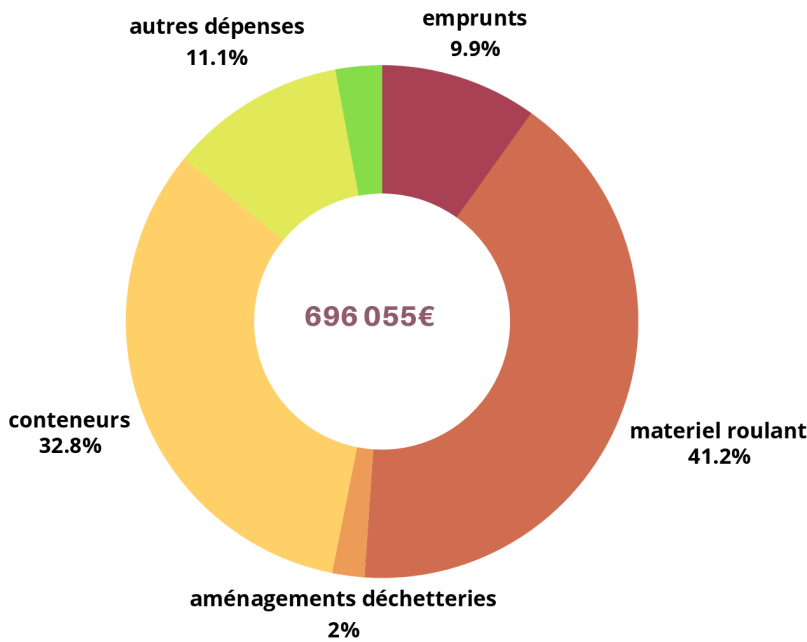
Contributions CC	5 423100,08
redevance spéciale	53 300,41
Soutien ambassadeur	28 000,00
vente du verre	59 151,10
participation Adour Madiran	9 202,24
autres recettes	151 993,16



Investissement

Sur l'exercice 2023, les dépenses d'investissement s'élèvent à 696 055 € et les recettes, à 1 309 666 €. Le budget Investissement présente un solde positif de +613 611.24€. De plus, un report antérieur d'investissement de +161 071€ permet de clôturer le budget en investissement par un **résultat positif de +774 682.46 €** avec un reste à réaliser de 761 771€ soit un solde positif de 12 911.46€.

Répartition des principales charges en investissement



Principaux investissements



COLLECTE:

Acquisition d'un véhicule de collecte et d'un double-chaîse / changement de la boîte à vitesse du camion verre 286 708€



COLLECTE:

Marché d'équipement en bacs individuels pour la modification du mode de collecte en ville. 228 559€



DECHETTERIE:

Installation d'un contrôle d'accès sur 2 déchetteries



SERVICE TECHNIQUE:

Création d'un hangar de stockage équipé de panneaux photovoltaïques et fermeture du site. Passage en led

Répartition des principales recettes en investissement

En 2023, les recettes d'investissements s'élèvent à **1 470 738€**. Les recettes sont réparties entre le fond de compensation de la TVA (FCTVA) à hauteur de 108 534.09€, l'emprunt réalisé en 2023 de 860 000€ et les opérations d'ordre de transfert.



Coût de la gestion des déchets

Envoyé en préfecture le 16/10/2024

Reçu en préfecture le 16/10/2024

Publié le

ID : 040-200030435-20241014-D141024_19-DE



Repartition des coûts

Répartition des coûts de fonctionnement et des coûts aidés par étape technique selon la méthode comptacoût(ADEME) prenant en compte collecte et traitement (données Trigone).

	2021	2022	2023
Charges fonctionnelles	289 243	307 481	381 962
Charges techniques	5 223 765	5 555 961	5 696 605
dont prévention	59 518	73 102	113 484
dont pré-collecte et collecte	2 423 334	2 550 395	2 678 632
dont transport et transfert	335 152	337 806	597 008
dont traitement	1 878 313	2 034 317	2 240 849
TVA acquittée	277 024	297 871	296 739
Total charges	5 513 008	5 863 446	6 078 567
Total produits	1 016 074	1 111 832	984 041
Dont produits industriels	334 734	456 977	285 608
Dont aides	632 128	623 673	695 600
Coût aidé ttc	4 773 958	5 049 485	5 407 508
Contribution CC	4 746 956	5 001 386	5 432 302
Redevance spéciale	62 417	63 211	53 300

La Matrice est une méthode de présentation comptable qui détaille pour chaque flux de déchets (ordures ménagères résiduelles, recyclables secs des ordures ménagères, déchets des déchèteries...) et selon les étapes techniques de gestion (prévention, collecte, transport, traitement), les charges et produits associés.



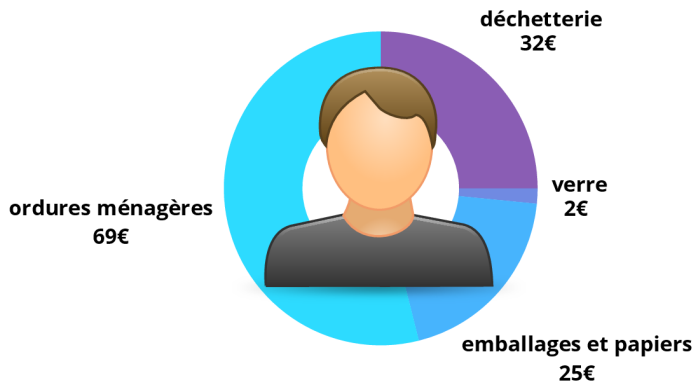
Envoyé en préfecture le 16/10/2024

Reçu en préfecture le 16/10/2024

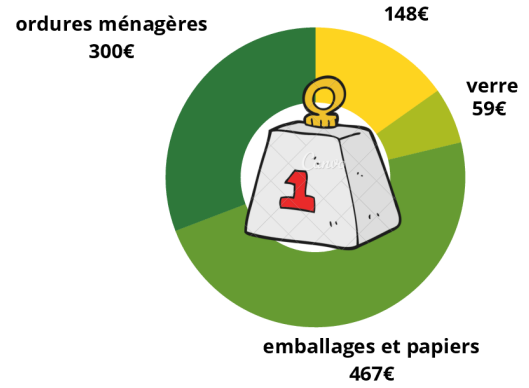
Publié le

ID : 040-200030435-20241014-D141024_19-DE

Répartition des coûts /hab



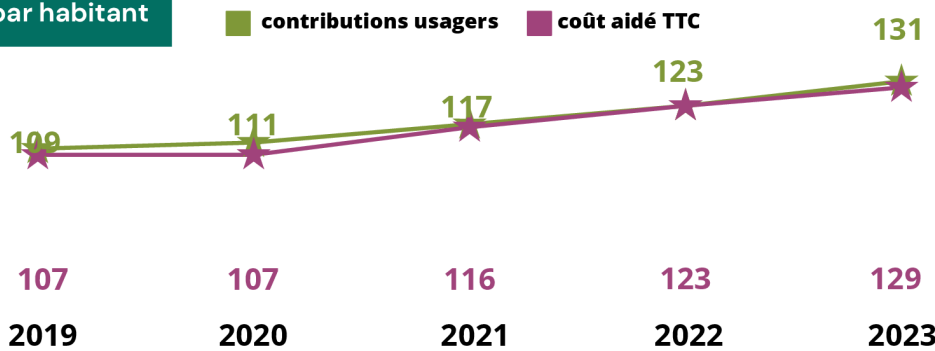
Répartition des coûts /Tonne



Le coût de la gestion globale (par habitant) des déchets du SICTOM Ouest se situe dans la fourchette du référentiel national pour la même typologie d'habitat. Les charges fonctionnelles augmentent de 24 % avec l'augmentation du coût de l'énergie, la hausse des assurances. Les charges techniques liées à la gestion des déchets sont en augmentation en 2023 (+2.5%). Les principales augmentations de postes sont le traitement (+ 206 532 €), avec l'augmentation de la TGAP, le transport de déchets (+259 202€). Le poste collecte est en hausse (+5%), et subit notamment l'augmentation des salaires. Le coût de la prévention croit de 7% du fait des investissements liés à l'achat des composteurs et à l'engagement départemental autour du Plan local de Prévention. Le coût de rachat des matières issues du centre de tri a généré une baisse de revenus industriels importante (-175 265€). Les soutiens des éco-organismes sont en hausse (+59 580€)

Evolution des quantités, coûts aidés et contributions

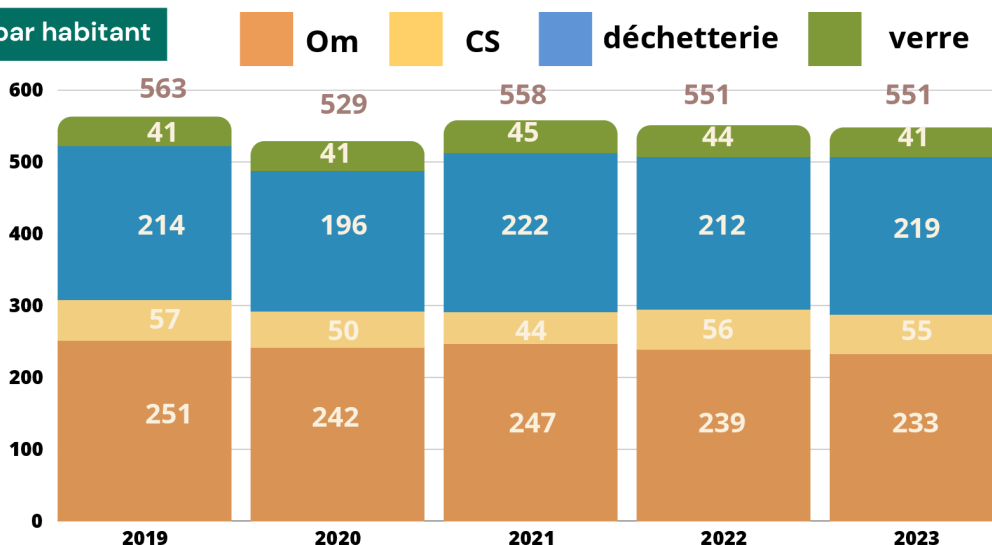
€ par habitant



Le taux de couverture du service passe à 101%.

On constate que malgré la baisse générale des tonnages sauf en déchetterie, le coût de gestion des déchets continue d'augmenter. En cause, l'augmentation de la TGAP, l'inflation mais aussi, l'engagement de la collectivité vers le changement des modes de collectes, aujourd'hui inévitable au vu des contraintes règlementaires et législatives.

Kg par habitant





Répartition du coût global

Le budget permet le financement des services rendus auprès des usagers et les investissements nécessaires au bon fonctionnement de l'activité. Il intègre l'ensemble des réglementations environnementales et fiscales applicables. Il est construit avec l'objectif constant d'optimiser les dépenses et la gestion afin de limiter et de contenir l'augmentation des contributions appelées auprès des Communauté de Communes, membres du syndicat.

Répartition en % par service

Collecte



Collecte en Porte à Porte des ordures ménagères et des emballages
Collecte du verre en apport volontaire
Entretien et maintenance du parc de véhicules

Prévention et communication



Animations scolaires et ateliers
Outils de communication
Accompagnement diagnostic déchets
Compostage/stop pub/ vaisselle ...

Traitements et valorisation



Transport de déchets tous flux (Om- Tri-verre-déchetterie)
Tri des emballages et papiers
Soutiens des éco-organismes
Reventes des matières
Gestion des centres d'enfouissement

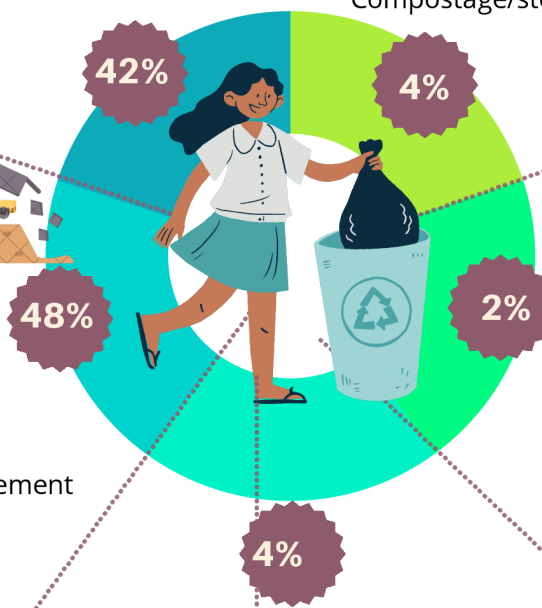
Equipements de collecte



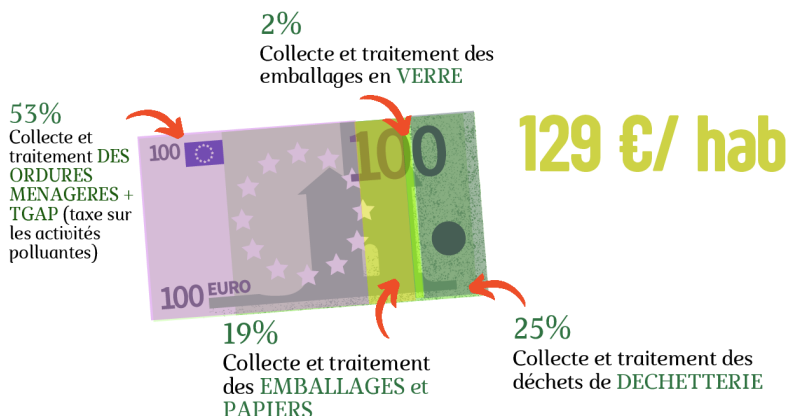
Achat de bacs et de colonnes
Livraison, entretien et réparation recyclage des vieux bacs

Structure

Accueil et gestion des usagers
Suivi des flux de déchets
Facturation des professionnels



Répartition en % par flux de déchets



	Répartition du coût aidé par flux(en %)				
	OMR	Verre	CS	Déchetterie	Autres flux
2019	51%	2%	19%	28%	1%
2020	51%	2%	18%	28%	0%
2021	54%	2%	17%	26%	1%
2022	54%	2%	17%	25%	1%
2023	53%	2%	19%	25%	0%



Hiérarchisation des charges principales

Poste	Montant	Répartition %	€ par habitant	€ par tonne
Transport et traitement des OMR	1 391 537 €	23	33.8€	145€
Collecte des OMR	1 055 465€	17	25.7€	110€
Collecte des emballages et papiers hors verre	812 423€	15	19.8€	357€
Transport et tri des emballages et papiers hors verre	734 401€	12	17.9€	322€
Transport et traitement des déchets des déchèteries	720 654	12	17.2€	79€
Collecte des déchets en déchèteries	583 565€	10	13.9€	63€
Structure & Communication	381 961€	5	9.3€	/
Collecte et transport du verre	144 108€	2	3.7€	85€
Pré-collecte	161 590€	2	3.7€	/
Prévention	102 893€	2	2.8€	/
Gestion du passif	1945€	/	0.1€	/

Engagement durable

Envoyé en préfecture le 16/10/2024
 Reçu en préfecture le 16/10/2024
 Publié le
 ID : 040-200030435-20241014-D141024_19-DE



Le SICTOM Ouest applique une réflexion générale de développement durable tant au niveau de sa production des déchets qu'au sein de son fonctionnement interne par le biais de 3 axes prioritaires : social, économique et environnemental.

Qualité de travail



Répartition des jours d'arrêts de travail

jours

Maladie pro	326
Accident	195
Congés paternité	25
Maladie/ dispo d'office pour maladie	1538
TOTAL	2084

Mobilité :

2 recrutements

Avantages sociaux :

CNAS
 -Chèques déjeuner
 -Soutien financier à l'Amicale du Personnel du SICTOM Ouest

Plan de formation

Formations	Nb agents
ACCES grue auxiliaire non débutant	2
Certibiocides	4
Certiphyto	5
FCO Marchandises	4
FIC (formation intégration catégorie C)	1
FIMO Marchandises	3
Formations manipulation chronotachygraphes	23
Permis PL	1
REP déchets d'éléments d'ameublement (DEA) / Articles de bricolage et de jardin (ABJ) / Jouets.	6

Une modernisation des collectes qui prend en compte l'amélioration des conditions de travail

Aménagement sécuritaire des tournées : levée des points noirs sur les tournées, fin des marches- arrières
 Equipement de collecte adapté: double chaise. géolocalisation.

Engagement social

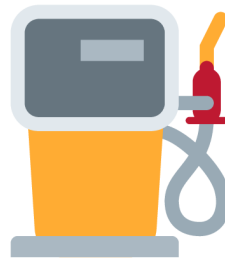
Participation au Duo Day: accueil d'une personne en situation de handicap lors de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées,
 Accueil de TIG sur les déchetteries
 Accueil de stagiaires -inscription sur la plateforme régionale

Environnement

Site intégré dans une démarche Eau et Biodiversité

Les services techniques bénéficient d'un environnement inscrit dans une démarche durable:

- accès handicapés
- économies d'eau et d'électricité
- récupération des eaux de pluies
- photovoltaïque
- plantations en espèces locales et verger
- poulailler collectif
- potager partagé



Incitation à l'éco conduite:

Les agents, formés à l'éco conduite, perçoivent une prime à l'économie de carburant.

Pour la collectivité, en plus d'une économie réelle sur le budget carburant, les avantages se ressentent aussi sur les frais mécaniques moins importants et sur l'accidentologie.

Equipements de travail:

Parc de véhicules récents aux dernières normes anti-pollution

Lavage et désinfection des bacs de collecte 1 fois par an au minimum

Déchetteries aux normes de sécurité et conformes à la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, malgré les nombreuses dégradations auxquelles nous devons faire face.

Projets à venir

Optimisation des collectes sur le canton d'Aire sur l'Adour:

La distribution de bacs se poursuit sur les communes landaises de plus de 450 hab. La phase 1 de l'optimisation sera clôturée fin 2024.

Déchetteries: lancement du contrôle d'accès

Les cartes seront distribuées aux usagers concernés avec l'aide des mairies volontaires. Les barrières seront fermées une fois que les usagers seront en possession de leur carte et quelles seront enregistrées sur le logiciel.

Phase 2 de l'optimisation: l'apport volontaire en colonne dans les centres villes

La distribution de bacs se poursuit sur les communes gersoises de + de 450 habitants. Les communes landaises en bénéficieront dès 2024.

Accompagnement des assimilés: application du seuil des 6000L/semaine

- Accompagnement des gros producteurs dans une gestion des déchets plus adaptée en lien avec leurs obligations.

Loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire
Article L541-21-1 du code de l'environnement relatif à la collecte des biodéchets





En 2023,
le service de collecte des déchets a été rendu aux usagers conformément aux règles régissant le service d'élimination des déchets des populations et dans un cadre financier équilibré.

CITEO

adelphe

**Petit à petit,
tout le monde
fait son tri.**



**ON NE
LÂCHE
RIEN!**

TRIONS SYSTÉMATIQUEMENT

Merci pour vos gestes de tri!

L'appli Citéo

 **Guide du tri**

